

laisser une postérité en état d'occuper son poste, celui de ses parens dont la conduite est le plus généralement approuvée est choisi pour le remplacer. Ce patriarche, aidé de quelques vieillards pris dans les différentes tentes, termine les différends et inflige aux malfaiteurs des peines dont la plus sévère est toujours un bannissement. On l'appelle cheik, si son autorité est bornée à un douar; émir, si elle s'étend sur plusieurs.

Le régime de ces hordes est généralement le même. Toutes vivent sous des tentes dont la réunion retrace assez bien l'image d'un camp militaire; toutes marchent ou s'arrêtent en corps, sans qu'aucun des individus se sépare de la multitude; toutes changent de séjour suivant les besoins, les saisons et les circonstances; toutes mènent avec elles leurs troupeaux, que chaque membre de la confédération peut multiplier au gré de ses désirs ou de ses facultés.

C'est à peu près ce qu'on nous raconte des premiers âges; mais les poètes, mais les historiens qui en ont tracé le tableau, avaient à peindre des êtres bons et simples, sortant des mains de la nature; et nous parlons d'hommes nourris dans des nations dégénérées et corrompues, d'hommes corrompus et dégénérés eux-mêmes. Ainsi, après avoir exposé ce que les Arabes ont de commun avec les pasteurs réels ou imaginaires du monde naissant, il reste à dire en quoi ils diffèrent.

Les douars ou campemens des peuplades qu'on voit sur la côte offrent généralement le spectacle d'une misère excessive, d'une malpropreté dégoûtante. On trouve l'origine de cette étrange dégradation en remontant à l'époque déjà assez éloignée, où des despotes insatiables se permirent de vendre la dignité de cheik à quelqu'un des membres les plus accrédités de chaque tribu. Ces petits tyrans, devenus les agens du fisc, ont depuis vexé sans relâche ceux qu'on avait soumis à leur inspection.

Les hordes voisines de l'Atlas n'ont pas été soumises au même régime, et ont conservé un peu plus d'aisance. Leurs tentes sont un assez bon tissu de poil de chameau ou de la laine de leurs bergeries. Elles sont soutenues par des piliers de huit à dix pieds de hauteur, garnis de crochets, où sont suspendus les paniers, les habits, les armes. Une natte de jone et quelquefois un tapis grossier leur servent de lit et de table. Rarement ont-ils d'autres ustensiles de cuisine que quelques vases de terre, deux ou trois plats de bois et une marmite de cuivre. Un moulin portatif, composé d'une manivelle et de deux pierres, leur suffit pour moudre leurs grains. De leur farine pétrie sans levain ils forment des pains aplatis qu'ils cuisent sous la cendre. Le miel, les fruits secs, les gâteaux au lait sont leurs mets les plus ordinaires. Aux jours solennels ils y joignent de la viande; mais leur

plus grand régal se compose d'olives trempées dans l'huile et dans le vinaigre.

Les Maures portent assez généralement du linge. L'usage n'en est pas établi chez les Arabes, toujours dévorés par cette raison par la gale et par la vermine. Ils laissent croître leurs cheveux, les contiennent avec un cordon, et couvrent leur tête d'un des bouts de leur haïque. C'est une pièce de laine de cinq ou six aunes de long, de cinq à six pieds de large, et dont ils entortillent tout leur corps. Elle est contenue par une ceinture plus ou moins artistement travaillée, dont l'un des bouts leur sert de bourse, et l'autre contient leurs couteaux et leurs poignards.

Quelques femmes ont une haïque, mais la plupart sont réduites à un morceau d'étoffe qui ne les couvre que depuis le dessous des épaules jusqu'aux genoux. Ce n'est qu'après sept ou huit ans d'une nudité entière qu'on cache aux enfans des deux sexes ce que la pudeur défend de montrer.

Tous les soirs les anciens s'assemblent dans la tente du cheik pour délibérer sur les intérêts de la société en général, et pour résoudre ce qui sera fait le lendemain. Le reste du jour on court à cheval, on chasse, on cherche à dépouiller dès l'aurore le voyageur que la veille on avait accueilli si fraternellement. Un Arabe que le temps, qu'une maladie, que quelque accident empêchent de sortir, est le plus malheureux des

hommes. Comme il a un éloignement décidé pour toute espèce d'occupation, qu'il est étranger à tous les arts, qu'il ne sait ni lire ni écrire, qu'il repousse opiniâtrément les caresses de ses enfans, qu'il n'a aucune confiance en sa compagne, qu'il n'a pas même l'idée d'un seul plaisir domestique, il se trouve isolé au milieu des siens et réduit pour toute ressource à fumer la journée entière. Les travaux indispensables pour le soutien des familles roulent tous sur les femmes, traitées, malgré tant de services, avec le plus grand mépris. Le respect que nous avons pour le sexe, à qui nous devons nos qualités sociales et nos plus douces jouissances, est aux yeux de ces barbares la plus criminelle infraction qui ait jamais été faite à la loi naturelle.

Aux deux espèces d'Arabes dont nous venons de parler, il en faut joindre une troisième, qui n'a que par des hasards très-rare quelque communication avec d'autres peuples, et qui est comme perdue dans les profondeurs du Sahara.

Ce fameux désert, qui s'étend depuis la Nigritie jusqu'à l'Égypte et qui embrasse les derrières de la Barbarie entière, n'est pas aussi stérile qu'on l'a pensé jusqu'à nos jours. Les peuplades répandues dans ces sables brûlans ont pour leur subsistance d'assez nombreux troupeaux de chèvres, de brebis, de chameaux; elles ont une plante qui sans culture leur donne une

graine dont la farine aigrette leur tient lieu d'orge et de froment; elles ont beaucoup de lièvres, de gazelles et de bœufs sauvages, des dattes exquises, les œufs et la chair d'autruche. Les plumes aujourd'hui si recherchées de cet énorme animal, la dépouille des lions et des tigres, qu'on estima de tous les temps, doivent leur donner ce que leur sol ne fournit pas. Le très-petit nombre de voyageurs qui ont été à portée d'étudier le caractère de ces espèces de sauvages en ont conçu une opinion assez avantageuse. Seulement ils ont gémi de voir qu'un ruisseau, un lac, un pâturage, excitaient parmi eux des guerres aussi vives, aussi sanglantes, aussi opiniâtres que celles qui déshonorent les annales des grands empires.

Les musulmans sont généralement superstitieux. Les Africains le sont plus que les Asiatiques; mais les Maures le sont moins que les Arabes. Ces hordes errantes, privées de toute instruction, de celle même qu'on reçoit ailleurs dans les temples, ont absolument perdu l'esprit de leur religion, et n'en ont retenu que les pratiques extérieures. Des fables absurdes n'ont pas tardé à combler l'aveuglement. Pour écarter les malheurs qui pourraient menacer leurs têtes ou leurs propriétés, ces hommes grossiers placent sur leur poitrine ou dans leurs turbans des passages de l'Alcoran; ils en placent au cou de leurs chameaux, de leurs bêtes de charge et de tout

leur bétail. Beaucoup de calamités, et plus particulièrement les maladies de langueur, leur paraissent devoir être attribuées à la magie: ils espèrent de la vaincre par le sacrifice d'un coq, d'un mouton, d'une chèvre. C'est une opinion reçue parmi eux, et qui n'est pas étrangère à l'Alcoran, qu'il existe des êtres mitoyens entre les anges et les démons. Ces génies se plaisent à l'ombre des forêts, autour des fontaines, et y prennent souvent la forme d'un insecte. On peut les avoir foulés et provoqué leur haine. Plusieurs de ceux qui éprouvent quelque désastre se croient coupables de ce crime involontaire. Pour apaiser ces esprits, on leur offre différens parfums, et des holocaustes mâles pour les femmes, et des holocaustes femelles pour les hommes.

Dans les combats, une amulette leur paraît un préservatif préférable aux meilleures armes, aux combinaisons les plus sages et les plus savantes. Ce ne sont pas des conseils sages, des mesures judicieuses qui dirigent leurs entreprises, c'est presque toujours la conjonction des astres. Pour prévenir ou guérir leurs infirmités, c'est à leurs sorciers qu'ils ont recours, et non aux ordonnances d'un médecin expérimenté ou à la vertu des remèdes les plus éprouvés.

Les déterminations des particuliers, les événemens publics, trop souvent les révolutions, tout ou presque tout est dirigé par des légendes absurdes, par les visions des commentateurs des

livres sacrés, par l'astrologie, principalement par l'ascendant des marabouts. Ce sont des espèces d'ermites, ou selon l'expression arabe, des hommes pieux qui ne se rasent ni la tête ni la barbe. Quelques-uns sont nus. La plupart ont pour vêtement une longue tunique de laine. Tous portent à la main une pique, et souvent une banderolle. Le préjugé qui veut que ces fripons ou ces fanatiques aient une communication suivie avec les esprits célestes, qu'ils soient inspirés, qu'ils lisent dans l'avenir, qu'ils aient un pouvoir surnaturel, ce préjugé leur donne une influence décisive sur les pensées, sur les sentimens, sur les actions de quelques Turcs, d'un plus grand nombre de Maures, de presque tous les noirs mahométans, de presque tous les Arabes.

Ce peuple et les autres nations dont on vient de parler contribuent aux dépenses publiques, mais avec des variations marquées. Il y a même dans toutes les constitutions de la Barbarie des propriétés dont bien ou mal à propos on a cru devoir écarter l'impôt. Telles sont les terres léguées à la Mecque ou destinées à l'entretien des mosquées, celles attachées aux chapelles où sont enterrés les personnages renommés par leurs vertus, celles occupées par les agens du gouvernement, celles qui appartiennent aux Maures qui servent dans la cavalerie de l'état. Toutes les autres terres sont soumises aux contributions.

Celles des villes, des bourgs, des hameaux situés près des rivages de la mer ou au voisinage, sont plus fortement taxées que dans l'intérieur du pays, parce que le sol y est communément meilleur, parce que les pluies du printemps et de l'automne y sont plus régulières, parce que le débit des denrées y est plus assuré et plus avantageux.

Les jardins, communément entourés de haies épineuses et impénétrables, doivent aussi une contribution au fisc, mais beaucoup moindre que celle qui est exigée des terres labourables. L'utilité n'y est jamais sacrifiée à l'agrément. Toute symétrie en est bannie. C'est partout un amas confus de gros légumes, d'herbes potagères, d'arbres fruitiers, quelquefois de blé ou d'orge semés ou plantés au hasard. Seulement autour d'une habitation très-simple règnent assez souvent des treilles en berceau qui garantissent le propriétaire des ardeurs d'un soleil brûlant, et lui font respirer un air pur et frais. Ces superbes allées dont nous faisons tant de cas y seraient très-inutiles. En Afrique comme en Asie, on ne sait ce que c'est que de marcher sans nécessité. La seule promenade qu'on y connaisse est celle qui se fait à cheval.

Les maisons maures ne sont jamais taxées; mais leurs boutiques, leurs ateliers et leurs magasins paient depuis dix sous jusqu'à quarante livres, selon le degré de leur importance. Beau-

coup de juifs très-anciennement persécutés en Asie par les Romains, par les Grecs, par les Perses, par les Sarrasins, beaucoup bannis dans des temps plus modernes des différentes contrées de l'Europe, se réfugièrent dans la Barbarie. Malgré les humiliations, malgré les vexations qu'on leur y a fait essuyer, ils sont parvenus à se rendre presque partout nécessaires au gouvernement, à concentrer dans leurs mains une grande partie du commerce intérieur et extérieur. Outre les contributions exigées des Maures, les juifs doivent une capitation fixe au trésor public. C'est le corps entier qui répond de cet impôt, qui en règle la répartition, qui en fait le recouvrement. La synagogue doit venir au secours des malheureux que leur pauvreté met hors d'état de remplir cette obligation.

Les droits que le gouvernement perçoit sur les terres des villes ou des villages et sur les troupeaux, il les exige des Arabes errans sur les côtes, soit que les terres qu'ils exploitent appartiennent en propre à leur horde, soit qu'ils les aient prises seulement en ferme.

Les peuples réfugiés dans des montagnes inaccessibles, très-communes dans toute la Barbarie, n'ont jamais été et ne seront jamais soumis à aucune imposition, pourvu qu'ils veuillent se réduire à la nourriture grossière que leur asile leur fournit. Mais ceux d'entre eux qui, pour augmenter leur aisance, descendent dans la

plaine, doivent à l'état le huitième, le dixième, le douzième de leur récolte, selon les ménagemens que la politique croit leur devoir.

C'est aussi l'obligation des grandes tribus arabes. Pour s'y soustraire, elles enterrent souvent leurs denrées et s'enfuient avec leurs troupeaux dans le désert. Si l'on parvient à les joindre, la loi les condamne à une double contribution.

Les villes et les Arabes qui rôdent autour d'elles paient leurs tributs sans qu'on ait besoin d'aucune force pour les y contraindre. Les uns et les autres sont trop faibles pour oser seulement penser à la moindre résistance. Il n'en est pas ainsi des autres contribuables. C'est toujours les armes à la main qu'il faut leur demander de l'argent ou des denrées. Quelquefois l'armée qui, par ruse ou par violence, a arraché le contingent au temps des semailles ou de la récolte, s'enfonce dans le Sahara et va tomber inopinément sur des bourgades qui n'avaient jamais subi le joug ou qui depuis très-long-temps l'avait secoué. Ce brigandage est une action très-légitime aux yeux de tous les souverains de l'Afrique septentrionale, qui croient réellement ou feignent seulement de croire que la partie du Sahara correspondante à leur empire fait essentiellement partie de leur territoire.

Telles étaient les contributions établies de temps immémorial dans la Barbarie, lorsque le grand-seigneur devint le maître de la plus grande

partie de cette région immense. Il ne changea rien alors, et les divers gouvernemens qui ont suivi n'ont rien changé depuis au tarif. Le trésor public ne reçoit encore que ce que l'on y versait anciennement; mais les pachas établirent pour eux un tribut qu'ils nommèrent le droit des babouches, droit qui s'est perpétué en faveur de ceux qui ont succédé en tout ou en partie à leur autorité. Il faut que tout homme chargé de l'administration d'une ville ou d'une province opprime tous les ans de plus en plus les peuples qui lui sont soumis, pour pouvoir lui-même satisfaire aux obligations dont on le surcharge chaque année. Cette vexation est aujourd'hui dix fois plus forte qu'elle ne le fut à son origine. Maroc a suivi l'exemple de Tripoli, de Tunis, d'Alger, ou le leur a peut-être donné.

Ces quatre états ou royaumes, qui partagent l'Afrique septentrionale, ne sont assujettis ni à la même nation, ni aux mêmes formes d'administration; mais soit qu'elles obéissent aux Turcs, aux Maures ou aux Arabes, soit qu'elles paraissent vivre sous l'aristocratie, sous une autorité tempérée ou sous le despotisme, c'est partout un gouvernement semblable. Partout une tyrannie avide, inquiète et cruelle, menace sans cesse la fortune, la liberté, la vie du citoyen le plus obscur comme du citoyen le plus distingué. On n'est garanti de ses attentats ni par une conscience pure, ni par une conduite me-

surée, ni par l'attention la plus suivie à l'observation des lois. Il faut craindre les caprices du maître, il faut craindre les délations de l'esclave, il faut surtout craindre une réputation de vertu toujours suspecte à ceux qui marchent sans remords dans les sentiers du crime.

Que produit un tel renversement d'idées et de choses? des chefs sans principes, des tribunaux sans lumières, des prêtres sans mœurs, des marchands sans foi, des ouvriers sans émulation. Ce qu'il produit? l'abrutissement entier des Maures, des Arabes, des juifs, tous plongés dans la misère et dans l'opprobre, tous esclaves aussi rampans, aussi tremblans que s'ils avaient encore quelque chose à perdre. Pouvoir lire et écrire, c'est la plus grande ambition à laquelle aient jamais aspiré les habitans des villes, toujours opprimés, toujours avilis, toujours malheureux. Les peuples errans dans les déserts n'ont pas même assez de tranquillité ou de repos pour donner à leurs enfans cette première éducation. Les Turcs, d'un caractère naturellement inquiet, ne songent qu'à dominer et à s'enrichir. Tout ce qui est étranger à ces deux passions leur paraît digne du plus grand mépris.

Eh! comment pourrait-il se former des hommes dans une région où l'on n'a aucun genre d'instruction; où ce que les lettres ont de plus séduisant, ce que les sciences ont de plus utile est également ignoré; où un citoyen qui paraîtrait vou-

loir acquérir quelques connaissances serait traité comme un homme dangereux ; où les étrangers les plus favorisés ne se permettraient pas de visiter de savantes ruines sans risquer leur vie ou leur liberté ; où les rêveries des sorciers et des marabouts ont plus d'ascendant sur les esprits que ce merveilleux Alcoran que tous les musulmans regardent comme le plus superbe présent que le ciel ait fait à la terre.

L'industrie est et doit être nulle chez des peuples plongés dans des ténèbres aussi épaisses. On n'y connaît aucun art agréable, et ceux de nécessité première y sont très-imparfaits. Le plus important de tous, l'agriculture, est encore dans l'enfance. Les trois quarts du terrain sont en friche, et le peu qui est labouré l'est sans intelligence. Si, malgré l'énorme consommation que fait de blé un peuple qui mange plus de pain qu'aucun peuple connu, ses récoltes suppléent assez régulièrement à l'insuffisance des nôtres, c'est que le régime le plus destructeur n'a pu dépouiller ses champs des singulières faveurs qu'une nature libérale leur avait prodiguées.

L'hospitalité nous paraît la seule vertu dont jusqu'ici on ait voulu faire honneur aux Barbaresques. Voyons à quoi ce mérite se réduira.

Les peuples qui habitent l'Afrique septentrionale sont assez généralement placés à une grande distance les uns des autres, et ont entre eux fort peu de communication. Rarement ont-ils des

échanges à faire, et c'est en troupe qu'on les fait. Ces caravanes, toujours approvisionnées des subsistances nécessaires, n'entrent jamais dans des lieux habités, et campent régulièrement toutes les nuits. On ne leur offre aucun secours, et elles sont en état de s'en passer.

Si quelques citoyens, si quelques étrangers sont obligés de voyager avant ou après les caravanes, ils ne peuvent sagement se dispenser de se mettre sous la protection de trois ou quatre spahis. Ce nombre de cavaliers est suffisant pour en imposer à quelques vagabonds qui infestent ordinairement les routes ; mais il faut des forces plus considérables à l'approche des montagnards rebelles, des Arabes indépendans, des hordes qui se font la guerre, et principalement sur les frontières. Faute de ces précautions, on serait dépouillé sans miséricorde. Rien dans une telle conduite ne paraît vil à ces brigands. Ils furent anciennement, disent-ils, les maîtres du pays, et ils reprennent leur bien partout où ils le trouvent.

Dans la majeure partie de l'Asie ont été élevés, sur les grands chemins et dans les cités, des caravanserais, où le voyageur fatigué trouve du repos et des commodités. Ces magnifiques et charitables établissemens n'existent point dans la Barbarie. Le peu qu'on y voit de mauvais hospices, dans les villes et dans les bourgades, sont entretenus par le fisc pour les seuls agens du